

Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

UN PROFESSIONNEL PSYCHOSOCIAL SE JOINT AUX AMBULANCIERS ET AUX POLICIERS POUR RÉPONDRE AUX SITUATIONS DE CRISE À SHERBROOKE

Sherbrooke, le 16 mars 2016 – Désormais, les Sherbrookoïses vivant une situation de crise auront accès plus rapidement à des soins et services psychosociaux mieux adaptés. En effet, la collaboration entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS), la Coopérative des travailleurs des ambulances de l'Estrie (CTAE) et le Service de police de Sherbrooke (SPS) fait en sorte qu'un intervenant psychosocial ou un travailleur social se joigne à une équipe paramédicale ou à une équipe policière afin de répondre aux appels d'urgence les mercredis, jeudis, vendredis et samedis soirs. L'entente avec les services ambulanciers constitue une première québécoise dans le secteur préhospitalier.

« L'intervenant psychosocial évaluera sur place les personnes en détresse afin de les orienter rapidement vers le bon professionnel ou la bonne ressource (au CLSC, à l'hôpital ou auprès d'un organisme communautaire approprié) », rapporte la directrice des services généraux du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, madame Lyne Cardinal. Elle souligne que cette entente, d'une durée d'un an, permettra aux équipes de se centrer sur les besoins réels de cette clientèle et d'ajuster l'offre de service à ses besoins, d'améliorer l'accessibilité aux soins et services en première ligne, tout en désengorgeant le service des urgences. « Voilà une responsabilité liée à la santé de la population sherbrookoïse qui mobilise nos trois organisations », conclut-elle.

De son côté, le directeur adjoint du Service de police de Sherbrooke, monsieur Danny McConnell, estime que cette entente permettra d'améliorer le travail policier lors d'interventions auprès des personnes en crise. « Les patrouilleurs de première ligne jouent un rôle très important lors de telles interventions, qui sont parfois longues et délicates. La Ville de Sherbrooke et le SPS sont très fiers de participer à ce projet pilote qui représente bien les valeurs de notre service. »

Pour le directeur des opérations de la Coopérative des travailleurs d'ambulance de l'Estrie, monsieur Jean-François Pellerin, cette entente est unique au Québec grâce à l'équipe multidisciplinaire composée d'un ambulancier paramédical et d'un travailleur social sur le terrain. « La présence de cette équipe sur le territoire de Sherbrooke améliorera notre temps de réponse et augmentera la disponibilité de nos ambulances pour les autres urgences. Nous adhérons avec fierté à ce projet mobilisateur qui vise l'amélioration de nos services respectifs ».

Les situations de crise ne se limitent pas seulement aux personnes présentant des problèmes de santé mentale. Il peut s'agir d'une personne ou d'une famille vivant une problématique psychologique situationnelle.

Une recherche impliquant le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, la chercheuse de l'Institut universitaire de première ligne en soins et services sociaux (IUPLSSS), la Pr^e Marjolaine Landry, et l'Université de Sherbrooke soutiendra ce projet en évaluant son impact sur la personne et ses proches. Le SPS et la CTAE évalueront également les résultats de ce projet. Cette démarche contribuera à développer de bonnes mesures d'évaluation et d'identifier les meilleures pratiques à pérenniser afin d'améliorer les soins et services.

Des statistiques

En 2015-2016, plus de 4 000 visites de personnes présentant des problèmes de santé mentale ou psychosociaux ont été compilées à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, soit environ 10 % des visites totales. De ce nombre, 1 825 usagers sont arrivés en ambulance. De son côté, Urgence Détresse a reçu plus de 3 700 appels et ses professionnels ont effectué au-delà de 600 sorties à Sherbrooke.

À propos du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

L'entrée en vigueur de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, a fait en sorte de regrouper l'ensemble des établissements de l'Estrie en une seule entité qu'est dorénavant le CIUSSS de l'Estrie – CHUS. Le territoire maintenant desservi s'étend de Lac-Mégantic à Ange-Gardien et compte plus de 500 000 personnes. La presque totalité des services, de la prévention aux services surspécialisés est désormais offerte à même l'établissement, comptant plus de 17 000 employés, employées et gestionnaires et plus de 1 000 médecins.

- 30 -

Pour renseignements :

France Champagne, conseillère en communication | CIUSSS de l'Estrie – CHUS
Tél. : 819 346-1110, poste 22562 | cell. : 819 679-6538 (jour même seulement)
Fchampagne.chus@ssss.gouv.qc.ca